



Association agréée par arrêté préfectoral du 10 septembre  
2013

**62 rue Alexis Piron**  
**63000 Clermont-Ferrand**  
**Tél. : 04 73 83 63 66**  
**Courriel : [pddne@laposte.net](mailto:pddne@laposte.net)**  
**Site : <http://www.pddne.eu>**

**PUY-DE-DÔME NATURE ENVIRONNEMENT**

## **ASSEMBLEE GENERALE 2018,** pour l'année 2017

**Le Samedi 17 mars 2018, à 14 heures**

**Salle Victor Hugo, à Clermont-Ferrand**  
( Sous le magasin Auchan Nord )

**Discussion et votes sur** le rapport moral  
le rapport financier 2017 et la cotisation 2018  
le rapport d'activité 2017

**Perspectives et projets pour 2018**  
**Élection du Conseil d'Administration**  
**Suite et fin autour d'un buffet**

**PS : n'oubliez pas d'apporter de quoi payer votre cotisation : il est indispensable d'être à jour pour prendre en compte votre vote.**

**Rappel : les réunions de Bureau et de CA se tiennent tous les 3ème mercredi de chaque mois au local (62 rue Alexis Piron Clermont-Ferrand) à 18 h. et ouvertes à tous les adhérents.**

\*\*\*\*\*

S'il vous est impossible de venir à l'A.G., vous pouvez vous faire représenter en remplissant et renvoyant le coupon ci-dessous :

Je soussigné(e) ..... , adhérent(e) à Puy-de-Dôme Nature

Environnement, donne pouvoir à : ..... pour voter en

mon nom lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2018.

Fait à ..... , le ..... 2018  
*Mention manuscrite « bon pour pouvoir » et signature*

## **Rapport moral**

Même si nous sommes particulièrement heureux de l'annonce toute récente de la suppression du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, nous constatons bien que la préservation de l'environnement et de la qualité de vie, la sauvegarde de la nature sont loin d'être au centre des politiques nationales et locales et ont bien besoin d'ardents défenseurs.

A la lecture des chapitres du rapport d'activité que vous ont rédigé les membres du C.A., vous verrez que les militants de Puy-de-Dôme-Nature Environnement continuent à défendre les valeurs qui nous réunissent dans les domaines des déchets, de l'énergie, des « stériles » des mines d'uranium, de la crise climatique et de la transition qui s'impose... Ils acquièrent aussi des compétences dans ceux des ondes électromagnétiques, des compteurs Linky, de l'alimentation bio...

Vous verrez aussi que nous travaillons aussi avec le tissu associatif local : Collectif contre l'incinération des déchets, Réseau Sortir du Nucléaire, Alternatiba 63, Urgence Climatique Justice Sociale, Collectif 63 sans OGM, Collectif national Mines d'uranium, ATTAC 63 sont des structures avec qui nous voulons aussi faire avancer les choses.

Au point de vue de notre organisation, le nombre de nos adhérent-e-s est stable, mais cela accentue un vieillissement dans la pyramide des âges. C'est commun à nombre d'associations, mais la préoccupation écologique étant largement partagée dans la société, il serait bon de réfléchir à une campagne d'adhésions de jeunes militants, dont par ailleurs les façons de militer ne sont pas les mêmes d'une génération à l'autre. Il y a une autre réflexion à mener sur les conséquences du passage de notre région Auvergne à Auvergne Rhône Alpes, bien que nos statuts ne nous donnent que le département du Puy de Dôme comme champ de compétence.

## **Rapport d'activité 2017**

### **Nucléaire, mines d'uranium**

AREVA a terminé en 2016 son programme de réhabilitation des sites contaminés par la radioactivité des stériles provenant des anciennes exploitations de minerai d'uranium dans le Puy-de-Dôme.

Nous sommes donc arrivé à une nouvelle étape dans l'application de la circulaire du 22 juillet 2009. L'année 2017 était le moment de vérifier ce qui a été fait et d'établir un bilan ... provisoire. Cela a été notre préoccupation durant l'année écoulée avec un article dans la dernière parution de notre bulletin "Sèves" de décembre 2017.

Il est remarquable que la liste des sites retenus a été le seul fait d'AREVA, sans aucune modification provenant d'autres intervenants. L'Agence Régionale de Santé s'est déclarée seulement attentive, belle formule pour dire qu'on ne veut rien faire. Le Préfet n'a imposé, à notre connaissance, aucune obligation alors que l'instruction du 8 août 2013 du Ministre de l'Environnement lui permet de décider en dernier lieu des travaux d'assainissement. Le Parc Livradois Forez est resté silencieux. Peu de municipalités ont réagit.

Avec le "Collectif Uranium" nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour obtenir plus de travaux de réhabilitations.

Nous avons fait état de la position de l'A S N (Autorité de Sûreté Nucléaire) qui, dans une lettre du 11 avril 2013, avait indiqué que les valeurs retenues pour les doses reçues par les populations sur les sites contaminés n'étaient que des "valeurs guides" dont l'application devait être discutée. Le représentant d'AREVA a répondu qu'il n'était pas tenu compte de ces observations. Les DEAA (doses efficaces annuelles ajoutée) ont donc servi à limiter l'étendu des travaux de manière drastique, y compris à proximité d'habitations.

Par courrier du 24 avril 2017 nous avons signalé à Mme la Préfète des points chauds subsistant sur plusieurs des sites nettoyés par AREVA. Au village du Temple on trouve encore 4.200 c/s (choc/seconde) au lieu de 250 environ. Ce courrier est resté sans réponse.

En 2017 nous avons continué les interventions sur le terrain sur les anciennes exploitations de Dragon (Cne de Ris) et Gourniaud (Cne de Lachaux). Sur ce dernier site, les stériles très radioactifs ont été simplement recouverts au lieu d'être évacués. (cf Sèves – décembre 2017).

AREVA refuse de reprendre l'étude des sites considérés comme ouvrant droit à discussion et de tenir compte des niveaux de radon liés aux anciennes exploitations de l'uranium.

En fait nous nous trouvons en face d'un abandon par les responsables alors qu'il reste

- à reprendre et terminer la réhabilitation des sites,
- à établir des servitudes sur les sites restant pollués,
- à annoter les documents d'urbanisme,
- à reprendre l'étude et l'aménagement du site de Roffin où ont été entreposés des stériles venus d'ailleurs,
- à reprendre l'étude et le traitement des anciennes exploitations de minerai puisque la circulaire du 22 juillet 2009 ne concernait, en principe que les stériles dispersés.

La balle est maintenant entre les mains du Ministre de l'Environnement.

Le Collectif uranium, auquel nous participons, lui a écrit deux fois pour demander un rendez-vous, sans recevoir de réponse.

Dans ces conditions il n'est pas question d'abandonner le travail sur les anciennes exploitations d'uranium tout en continuant à agir pour hâter la sortie du nucléaire, tant militaire que civil, plus que jamais d'actualité.

Pour terminer, rappelons le rassemblement du 30 avril, à Jaude, en mémoire de Tchernobyl, les prêts du Ramon 2/2 détecteur de radon, notre participation au Collectif uranium, nos indispensables contacts avec la CRIIRAD.

## Actions pour le climat

Cela fait plusieurs années que nous participons à des initiatives pour faire connaître les actions menées par de nombreuses associations qui démontrent la possibilité de vivre autrement avec un impact sur l'environnement limité dans le cadre de relations humaines solidaires et démocratiques. Cela passe en partie par notre adhésion à l'association UCJS (urgence climatique et justice sociale).

En 2017, nous avons continué à participer aux actions organisées conjointement avec

Alternatidôme/Alternatiba et ATTAC 63 contre les accords sur le commerce TAFTA et CETA et contre l'évasion fiscale, notamment en ciblant par des actions non violentes APPLE et BNP Paribas.

Rien n'est gagné, il nous faudra organiser de nouvelles actions pour imposer les décisions nécessaires à la limitation du réchauffement climatique.

## Notre communication

**Le site Internet fait état** des actions menées par PdDNE, seul ou avec d'autres. Le "Sèves" est mis en ligne. Le site annonce et commente les enquêtes publiques dans la mesure des contributions des adhérents. Un grand nombre d'autres rubriques relaient des informations plus générales, qualité de l'air et de l'eau, impact de l'activité agricole, en essayant de les rattacher à ce qui se passe dans le PdD.

**Le bulletin Sèves** est distribué à 4000 exemplaires (marchés, lieux associatifs, réunions publiques ...), les adhérents sont invités à proposer et réaliser les diffusions qu'ils souhaitent.

**Les médias** sont occasionnellement sollicités pour aborder nos problématiques.

**Nous tenons des stands** lors de foires bio, forums associatifs et événements ponctuels.

Chaque adhérent est sollicité pour faire remonter les informations.

**Nous mobilisons** les adhérents et sympathisants pour intervenir dans les enquêtes publiques qui présentent un intérêt important pour l'environnement (essentiellement par courrier électronique car le temps de réaction est toujours très court).

---

## Gestion des déchets :

Puy de Dôme Nature Environnement(PDDNE) participe aux réunions du Collectif d'associations contre l'incinération des déchets dans le Puy de Dôme. Sont préparées puis commentées les réunions institutionnelles dans lesquelles PDDNE siège en tant qu'association agréée : commission consultative des services publics locaux du VALTOM (composé de conseillers municipaux délégués), commission de suivi du site (CSS) de Vernéa (entreprise privée délégataire du service public). Sont aussi traités les réunions du CA du VALTOM (qui sont publiques), de la CSS de Puy Long, les dysfonctionnements repérés de l'incinérateur et autres événements. Suite à la réforme des Régions, le département perd sa compétence sur le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux au profit de la nouvelle Région

Auvergne Rhône Alpes (AURA) qui doit réaliser un nouveau plan régional dans les mois qui viennent. Nous savons déjà que les délais impartis par la loi ne seront pas respectés (avec la bénédiction de la préfecture qui couvre la prolongation du plan départemental actuel!). Cependant, l'agrément pour l'environnement dont bénéficie Puy de Dôme Nature Environnement est limité au département, ce qui fait que nous ne serons pas invités à discuter l'élaboration du nouveau plan régional. Le VALTOM qui a obtenu l'autorisation de la préfecture pour aller chercher les déchets dans les départements limitrophes va certainement postuler pour aller plus loin encore !

Le rapport 2016 de Vernéa (discuté en 2017) nous a donné l'occasion d'exiger des détails sur les « frais de siège » siphonnés par la maison mère SUEZ contribuant ainsi au déficit affiché par Vernéa. Cette situation financière relève sans doute d'une recherche d'optimisation fiscale aggravant ainsi le coût final du traitement des déchets. Nous avons rendu public les nombreux dysfonctionnements de l'incinérateur (surpressions ...) qui relâchait ainsi des fumées non filtrées dans l'atmosphère. Cela a obligé Vernéa/SUEZ à faire d'importants travaux de réparation. Ces incidents sont devenus nettement moins nombreux mais le risque de pollution est toujours présent.

Nous nous sommes inquiétés de la non mise en œuvre de la compensation liée à la destruction d'une zone humide lors de la construction du centre de transfert de St Ours les Roches en 2013 et nous avons appris que celle-ci doit être cumulée avec une autre compensation due à l'extension de la décharge du Poyet (Ambert) sur une zone humide. Cela démontre le mépris total du Valtom pour l'environnement. Actuellement, ces obligations ne sont pas remplies !

## **Natura 2000 - objectif : préserver la biodiversité en tenant compte des activités humaines**

En tant qu'association agréée, pour notre département, nous avons été conviés à une grosse vingtaine de comités de pilotages qui réunissent tous les partenaires, collectivités, Etat, parcs, administrations, structures agricoles, associations... Nous avons eu cette année encore du mal à participer à tous. Aussi nous invitons les adhérent-e-s motivé-e-s à devenir en quelque sorte correspondant-e de PdDNE dans vos territoires.. Voici la liste des zones et des lieux de réunion :

Artense, à Champs sur Tarentaine.... Auzelles et cavités minières de la Pause (chauves-souris), à Aubusson d'Auvergne, Auzelles... Chaîne des Puys, à St Ours les Roches... Comté d'Auvergne et Puy St Romain, à Pignols... ZPS Pays de Couzes, à Saurier... Dore et affluents, à St Gervais sous Meymont... Gîtes à chauves-souris du pays des Couzes, à Saurier., Apchat.. Gorges de la Sioule, à Vitrac... Marais salé de Saint Beauzire, à St Beauzire... Monts Dore, au Mont-Dore... Monts du Forez, à Saint-Anthème, Grandrif... Plaine des Varennes, à Glaine Montaigut, Neuville... Puys de Pileyre et Turluron, à Vertaizon... Rivières à moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon, à St Anthème, Eglisolles, Viverols... Rivières à moules perlières du bassin de la Dolore, à St Germain l'Herm... Rivières de la montagne Bourbonnaise, au Mayet-de-Montagne... Tourbière du Haut Livradois, complexe tourbeux de Virenes, au Monestier... Tunnels des gorges du Chavanon, à Savennes... Val d'Allier, Alagnon, à Orbeil... Val d'Allier St-Yorre Joze, à Puy-Guillaume... Vallées et côteaux thermophiles au Nord de Clermont-Fd, à Combronde... Vallées et côteaux xéothermiques des Couzes de Limagne, à St Floret, la Roche Blanche... Vallées et Piémonts du Nord Forez, à Sainte-Agathe...

Nous disposerons à l'entrée de notre A.G. une grande feuille où vous pourrez vous inscrire.

## **Compteurs Linky :**

Dans le Sèves n° 57 un article PdDNE s'est engagé dans la campagne d'information sur ces nouveaux compteurs qu'on veut nous imposer, et a invité la population à les refuser. Il en va d'un ajout de radiofréquences dans les logements qui nuisent aux électrosensibles, sans parler d'un gaspillage énorme pour remplacer des compteurs qui fonctionnent bien, de la sécurité des informations relevées... plusieurs adhérents sont fortement engagés dans le développement de cette action. A noter que le dernier rapport de la Cour des Comptes vient de juger que cette opération Linky, entièrement payé par le consommateur, ne lui apportera aucun service réel et gavera outrageusement ENEDIS ! Plusieurs adhérents se sont ainsi formés et peuvent intervenir dans des communes menacées par ce compteur scandaleux.

## **Vulcania, le retour ?**

Il y a eu cet automne une enquête publique sur une quatrième modification du SCOT du Grand Clermont qui vise essentiellement à changer le statut des Unités touristiques nouvelles. Cela voudrait

---

permettre à Vulcania de se libérer des contraintes de développement d'un urbanisme limité ( surfaces, hauteurs, usages des bâtiments, ...). PdDNE a notifié son opposition et rappelé le jugement du Conseil d'Etat de 1998 qui avait très clairement limité la surface hors d'oeuvre nette et autorisé les bâtiments actuels à l'exclusion de toute autre structure.... à suivre.

**Et nous étions aussi présents :**

- à la foire bio POLLEN les 6 et 7 mai à Blanzat

- au forum des associations de Clermont-Ferrand, place de Jaude, le 16 septembre, avec tout le réseau mobilisé pour une transition digne de ce nom.

## COMPTE DE RESULTAT 2017

		PDDNE	RECETTES	DEPENSES	2016	CHARGES			
<b>PRODUITS</b>						<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>VENTES</b>						INTER	internet	83,85	62,29
	VD	Ventes diverses	47,25		202,96	TEL	frais téléphone	-	0,00
		<b>sous total</b>	<b>47,25</b>		<b>202,96</b>	FP	frais postaux	216,27	167,35
<b>DONS ET ADHESIONS</b>						FD	frais divers,...	228,07	68,95
	COT	Cotisations adhérents 2017	2 348,00		2435,00	ASS	assurances	137,57	136,40
	DON	Dons	-		0,00	MAT	matériel et fourniture de bureau	-	0
	ANI	animations	-		0,00		<b>sous total</b>	<b>665,76</b>	<b>434,95</b>
		<b>sous total</b>	<b>2 348,00</b>		<b>2435,00</b>	<b>AUTRES CHARGES</b>			
<b>SUBVENTIONS</b>						DOC	Documentation, abonnements, revues...	672,57	627,47
	SUB	Subventions	-		0,00	ANI	Animations	335,00	723,73
		<b>sous total</b>	<b>-</b>		<b>0,00</b>	SEV	Impression de SEVES	456,00	480
<b>AUTRES RECETTES</b>							<b>sous total</b>	<b>1 463,57</b>	<b>1831,20</b>
	RF	recettes financières	254,12		252,23	<b>AUTRES FRAIS VARIABLES</b>			
	INTER		-		0,00	JUR	Affaires juridiques	-	0,00
	JUR	affaires juridiques	-		-	FF	Frais financiers	-	0,00
	DOC	documentation	-		-	MAR	achat de marchandises destinées à la revente	-	296,05
	FNR	frais non remboursés	-		260,09	DON	Dons externes	-	-
		<b>sous total</b>	<b>254,12</b>		<b>512,32</b>	ADH	Adhésions externes	155,00	155,00
<b>COMPTES D' ACTIONS DIVERSES</b>						FNR	frais non remboursés	-	260,09
		<b>sous total</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>sous total</b>	<b>155,00</b>	<b>711,14</b>
<b>Total PRODUITS =</b>						<b>COMPTES D' ACTIONS DIVERSES</b>			
		<b>2 649,37</b>			<b>3150,28</b>		<b>sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
						<b>Total CHARGES =</b>			
								<b>2 284,33</b>	<b>2977,29</b>
						<b>RESULTAT</b>			
								<b>365,04</b>	<b>172,99</b>

## BILAN 2017

*1 Euro = 6,55957*

<b>BILAN - ACTIF</b>		<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>BILAN - PASSIF</b>		<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>DISPONIBILITES</b>				fonds propres	35 558,14	35 385,15	
CCP		1 746,91	1 532,52	Résultat de l'exercice	365,04	172,99	
Caisse d'épargne		34 136,97	33 882,85				
caisse		341,79	445,26	<b>I - Sous total</b>	<b>35 923,18</b>	<b>35 558,14</b>	
<b>I - Sous total</b>		<b>36 225,67</b>	<b>35 860,63</b>	<b>DETTES</b>			
<b>CREANCES</b>				fournisseurs			
clients				<b>II - Sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
autres créances				<b>COMPTES GERE PAR L'ASSOCIATION</b>			
<b>II - Sous total</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	Compte Collectif/FTH	246,44	246,44	
				Compte incinérateur	56,05	56,05	
				<b>III - Sous total</b>	<b>302,49</b>	<b>302,49</b>	
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>36 225,67</b>	<b>35 860,63</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>36 225,67</b>	<b>35 860,63</b>	

### PRODUITS

VD:ventes réalisées sur les stands ( foire bio, forum social, conférences...)

COT Le volume des adhésions reste stable.

FNR : valorisation des déplacements non remboursés

### CHARGES

INTER : gestion du site internet

FP et TEL : frais postaux (enveloppes, timbres...) et téléphone.

FD : dépenses divers (photocopie, déplacements ...)

ASS : assurance

ADH : adhésion à d'autres associations (collectif 63 sans OGM, réseau sortir du nucléaire, ATTAC63 UCJS Auvergne...)

SEV : édition de Sèves

soit un résultat positif de 365,04€ pour l'année 2017.